



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

LE 16 MARS 2015

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

N° de résolution
ou annotation

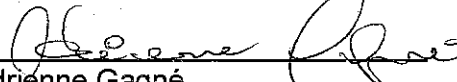
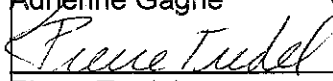





Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce seizième jour du mois de mars deux mil quinze, à 20h à laquelle sont présents:

Le Maire: Mme Adrienne Gagné
Les conseillers : M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Robert Normand M. Guy Rhéaume
Mme Brigitte Brochu M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.

Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation et signent.


Adrienne Gagné
 
Pierre Trudel Hertel Vaillancourt
 
Robert Normand Brigitte Brochu
 
Guy Rhéaume Émile Nadeau

37-03-2015 RETRAIT DE NOTRE REQUÊTE À LA TAQ

CONSIDÉRANT QU'une demande de requête a été déposée au Tribunal administratif du Québec (TAQ) le 12 janvier 2015 concernant le dossier du puits n° 3;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Nouvelle-Beauce a appuyé notre municipalité en acheminant une correspondance à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) signifiant leur incompréhension quant à la décision rendue le 11 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ accepte de réviser la décision rendue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil municipal retire sa requête au TAQ et que Mme Nicole Chabot, directrice générale est mandatée pour effectuer les procédures nécessaires.

38-03-2015 DEMANDE À LA CPTAQ / DOSSIER DU PUIS N° 3

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'objet d'un premier refus de la CPTAQ dans le dossier de demande d'exploitation du puits n° 3;

CONSIDÉRANT QUE suite à une audience tenue le 15 mai 2014, un deuxième refus nous a été signifié de la part de la CPTAQ malgré tous les éléments nouveaux dans le dossier;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Nouvelle-Beauce nous appuie dans notre démarche de demande d'exploitation du puits n° 3;

CONSIDÉRANT QUE notre problème d'insuffisance en eau potable est toujours présent;

*alors par
résolution
n° 41-04-2015*



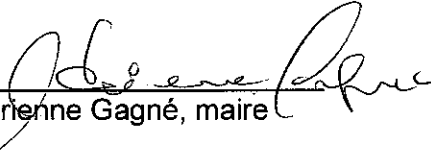
**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

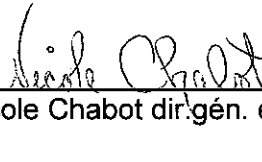
N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil municipal demande à la CPTAQ d'étudier à nouveau la possibilité d'exploiter le puits n° 3, en référence au dossier n° 404515.

39-03-2015 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Brigitte Brochu et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h30.


Adrienne Gagné, maire


Nicole Chabot dir.gén. et secr.-très

